

Délibération DEL-CC-2025-219

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 16 DECEMBRE 2025

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le seize décembre deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (54) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, François MARY, Bruno BODIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire GINGREAU, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, André BOISSONNOT, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOUNG

Pouvoirs (9) : Marie JARRY pouvoir à Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD pouvoir à Pierre-Yves MAROLLEAU, Jean Claude METAIS pouvoir à Emmanuelle MENARD, Jean-Pierre BODIN pouvoir à Johnny BROSSEAU, Marie-Line BOTTON pouvoir à Rachel MERLET, Bernard CARTIER pouvoir à Claudine GRELLIER, Jean-Paul GODET pouvoir à Dany GRELLIER, Jean-François MOREAU pouvoir à Bérangère BAZANTAY, Stéphane NIORT pouvoir à Armelle CASSIN

Absents (21) : Marie JARRY, Gilles PETRAUD, Sébastien GRELLIER, Jean Claude METAIS, Florence BAZZOLI, Jacques BELIARD, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Marie GAUVREIT, Jean-Paul GODET, Muriel HELOU-DEVILLERS, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-François MOREAU, Stéphane NIORT, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU

Date de convocation : 10-12-2025

Secrétaire de séance : Jérôme BARON

RESSOURCES HUMAINES

Remboursements inter-budgets liés aux agents multi-budgets : répartition 2025

Considérant la nécessité de définir un budget porteur pour chaque agent « Multi Budgets » en réponse à la demande du Trésor Public pour que chaque agent relevant de plusieurs budgets ne soit imputé en dépenses que sur un seul budget.

Afin que chaque budget supporte la charge qui lui incombe, il convient de régulariser comptablement la situation avant la fin de l'exercice.

Les répartitions suivantes ont été élaborées sur la base de l'activité des années précédentes. En cas de remplacement des agents occupant un poste permanent dans la liste ci-dessous, le même pourcentage de répartition sera appliqué.

Par mesure de simplification, l'assiette retenue pour ces répartitions est la suivante :

- Réalisations effectuées de 01/01/année N au 30/09/ année N
- Estimation pour la période du 01/10/ année N au 31/12/ année N calculée au prorata des 9 premiers mois réalisées de l'année N.

L'année suivante, une régularisation sera effectuée entre les mandats versés et les réalisations constatées au compte administratif. La différence éventuelle sera régularisée sans qu'il ne soit nécessaire de délibérer à nouveau.

Ces dispositions concernent :

BUDGET PORTEUR	MISSIONS AGENTS MULTI BUDGETS	ENTITE ET BUDGET DESTINATAIRE	Période 2025	2025
ASSAINISSEMENT				
BA ASST COL (40002)	Contrôleur branchement	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Chargé(e) d'opérations de travaux	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Dessinateur.rice-Projeteur.rice Réseaux et Ouvrages d'Assainissement	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Assistant.e de Direction	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	25%
BA ASST COL (40002)	Agent.e d'Exploitation et de maintenance	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
BA ASST COL (40002)	Responsable Régie Exploitation travaux urgents, branchements	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Resp. Unité Labratoire Contrôle Qualité Assainissement NC	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	10%
BA ASST COL (40002)	Contrôleur branchement	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Agent(e) Régie de Travaux	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Chargé(e) d'opérations de travaux	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Agent.e d'Exploitation et d'entretien	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
BA ASST COL (40002)	Agent de Levée de Réseaux	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	45%
BA ASST COL (40002)	Responsable Régie de Travaux	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/03 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Agent(e) Régie de Travaux	BPPAL CA2B (40000)	Du 03/11 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Directeur.trice de l'Assainissement et Des Milieux Aquatiques	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	20%
BA ASST COL (40002)	Responsable Technique d'Exploitation	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
BA ASST COL (40002)	Agent.e d'Exploitation et d'entretien	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
BA ASST COL (40002)	Agent.e d'Exploitation et d'entretien	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
BA ASST COL (40002)	Responsable Technique d'Exploitation	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
BA ASST COL (40002)	Resp. Unité Travaux Réseaux Assainissement Collectif et Eaux Pluviales	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Agent.e d'Exploitation et de maintenance	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/11	5%
BA ASST COL (40002)	Agent.e d'Exploitation et de maintenance	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
BA ASST COL (40002)	Agent.e d'Exploitation et de maintenance	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
BA ASST COL (40002)	Contrôleur branchement	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	40%

BA ASST COL (40002)	Responsable Technique d'Exploitation	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
TRANSPORTS				
BA TRANSPORT (403)	Chargé d'Exploitation des Transports Publics et Scolaires	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	15%
COLLECTE DES DECHETS				
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS (40009)	Responsable Unité Exploitation Collectes et Traitement des Déchets	BA Gestion déchets (40003)	du 01/01 au 31/03	10%
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS (40009)	Responsable Tech Exploitation - Suivi des prestations externalisées et ent. Matériels	BA Gestion déchets (40003)	Du 01/01 au 30/06	20%
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS (40009)	Agente d'Accueil Déchetterie - Entretien Quai de Transfert	BA Gestion déchets (40003)	Du 01/01 au 30/06	40%
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS (40009)	Agente d'Accueil Déchetterie - Entretien Quai de Transfert	BA Gestion déchets (40003)	Du 01/01 au 30/06	20%
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS (40009)	Chauffeur	BA Gestion déchets (40003)	Du 01/01 au 30/06	50%
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS (40009)	Chauffeur	BA Gestion déchets (40003)	Du 01/01 au 30/06	55%
CA 2B				
BPPAL CA2B	Assistante administrative	BA ENERGIES RENOUV.(40005)	Du 01/01 au 31/12	5%
BPPAL CA2B	Directeur Patrimoine Infrastructure	BA ENERGIES RENOUVELABLES (40005)	Du 01/01 au 31/12	5%
BPPAL CA2B	Econome de Flux	BA ENERGIES RENOUVELABLES (40005)	Du 01/01 au 31/12	50%

Le conseil communautaire est invité à :

- approuver les dispositions de remboursement entre budgets telles que présentées ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **19 DEC. 2025**

Notifié ou publié le **19 DEC. 2025**

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.



[Signature]